Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 33

Artikel: En visitant les fermes communales
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-209732

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

51me ANNÉE — N° 33. Samedi 16 août 1913

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

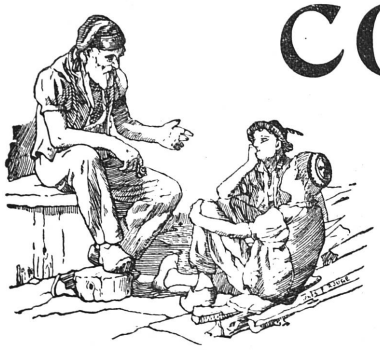

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — *Etranger,* un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 16 août 1913 : En visitant les fermes communales. — Boutade. — Les armoiries et les couleurs de Lausanne (Mérine). — Boutade. — Vieilleries (Pierre d'Antan). — L'herbe, c'est l'herbe ! — Le Foot-ball au village (C. Rosenbusch). — La culotte juste et la culotte injuste. A la grande Combe. — Boutade.

EN VISITANT LES FERMES COMMUNALES

Les autorités moudonnoises ont célébré le 1er août tout en faisant la traditionnelle tournée des fermes de la commune. Cette visite des domaines n'est pas spéciale à la bonne ville des anciens Etats de Vaud, mais nulle part peut-être elle n'a à un aussi haut degré le caractère d'une « journée vaudoise ».

Un plantureux dîner a été servi, à Cornier, à MM. les conseillers. On veut bien nous communiquer le texte des cartes du menu. Le voici :

Abbayï dao Conset Communat dé Maodon

—o A CORNI o—

dao premi dau mai d'août 1913

N'est pas gormand, ci qu'àma cein qu'est bon.
L'est gormand ci que ne vao pas tot medzi.

Soupa ao jardinadzou et à l'ordzou.

Apri la soupa, on verrou dé vin
Douté on étiu ao médecin.

Fot lou camp à l'oûvra.

Ne fao pas tot medzi sein bairé.

Favioulès et tsambetta dé caïon.

Vos z'estiuseré bin se parla dé caïon,
Ma n'est pas po vo dere que vos z'ein îté ion.

Dzenellious frecassi.

L'é lei pllie villhes dzenelliés qué san lé pllie dûrés.

Salârda.

Du qu'on a de la bounna salârda
On n'a pas fauta dé moutârda.

Fremadzo.

Mi vao fremadzo ora,
Que ruti d'ein onn'hora.

Câfè nè.

Avoué îdié dei cerises neyres, brantevin de lî,
Bon cognaque et aotré bourtia.

A bairé ne l'ai ïa pas tant dé mau,
Porvu qu'on pouesse retraova l'otto.

—

Idié d'Aygny pô lei timpérins.
Vin d'Alliou pô lei z'autrou.

—

L'est on certain Oska Dauvezin, carbatié pé la Douanne, decouté la carraïe ai caïons, à Maodon, qu'a couè, ruti, bulli et frecassi tota cllia ratatouille.

On beniraô. — On vegnolan qu'étâi bin malado desai à n'on vesin qu'étâi veniu lo vairè :

— Oh ! te vâi, Daniet, su bin mau fotu, crayo bin qu'in su à la trablia dai matiérè. Lè la fin !

— Ma fâi, que vaô-tou, mon pourro François, le faut tot s'ein allâ. Tè onco benirâo dè partisti an, câ lè vignè san rudo pouétès.

Les armoiries et les couleurs de Lausanne.[1]

Tous les Lausannois savent que les couleurs de leur ville sont le rouge et le blanc. Ce sont ces couleurs que l'on voit sur les volets du Châlet-à-Gobet et au Dézaley. Elles figurent sur l'écusson de Lausanne et sur le drapeau lausannois.

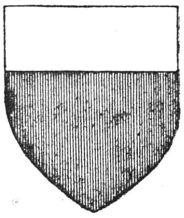

L'écu du chef-lieu du Canton de Vaud ci-contre est divisé horizontalement en deux parties *inégales*, une partie blanche supérieure qui occupe le tiers supérieur, et une partie inférieure qui occupe les deux tiers inférieurs du champ de l'écu. En langage héraldique, on dit que l'écu de Lausanne est *de gueules au chef d'argent.*

Souvent l'armoirie de Lausanne est représentée divisée horizontalement en deux parties *égales* (disposition que les héraldistes nomment *coupé*). Ce mode de répartition des couleurs n'apparaît qu'à la fin du XVIIIme siècle. On peut le voir aujourd'hui peint sur les écussons des quartiers qui ornent les angles des cadrans de l'église St-François et de l'Hôtel-de-Ville et sous l'avant toit de ce dernier bâtiment ; on le voyait jadis sur les cocardes des casquettes des cadets de l'ancienne Ecole moyenne ; on le remarque encore sculpté sur quelques bâtiments communaux de date relativement récente et sur le sceau actuel de la commune.

M. A. Kohler, professeur au Collège cantonal, a prouvé que le véritable écusson officiel de Lausanne (Archives héraldiques 1892) est conforme au dessin ci-dessus et à la description que nous donnons en tête de ce chapitre. Il est ainsi décrit dans *Le Commentaire anonyme du Plaict général de 1638.* (Mémoires et documents de la Société d'Histoire de la Suisse romande). Une pierre sculptée fixée dans le mur de la façade sud de l'Hôtel-de-Ville, datée de 1454, montre l'écu conforme à notre dessin (cette pierre a été transportée à cette place car l'Hôtel-de-Ville date de 1458.)

Les documents suivants confirment la thèse de M. Kohler :

Un écusson sculpté sur une pierre déposée aux pas-perdus de l'Hôtel-de-Ville et qui surmontait jadis une des portes de la ville.

L'écu sur la carte de l'état de Berne de 1548.

L'écu de la fontaine de la Palud 1585.

Une sculpture qui surmonte une des portes de la tour du bâtiment de l'ancien collège-académie à la Cité.

L'écusson du plan Buttet 1635.

L'armorial des nobles arquebusiers de Lausanne 1654.

Deux cloches armoriées de la Cathédrale de Lausanne de 1674 et 1726.

L'écu de la salle du Conseil communal.

Les écus qui ornent les cintres des arcades de l'Hôtel-de-Ville.

Quatorze anciens sceaux sur quinze montrent aussi l'écu divisé inégalement.

Nous devons ajouter que d'autres documents, moins nombreux il est vrai, montrent des écus de Lausanne *coupés*, c'est-à-dire divisés en deux parties égales :

La grosse cloche de la Cathédrale 1583.

Des écussons sur les fontaines de la Palud et de la Cité 1726 et 1728.

Le grand sceau de 1526.

Actuellement, bien que le sceau communal le plus moderne porte un écu coupé, les imprimés officiels sont ornés d'une vignette représentant l'écusson de gueules au chef d'argent.

* * *

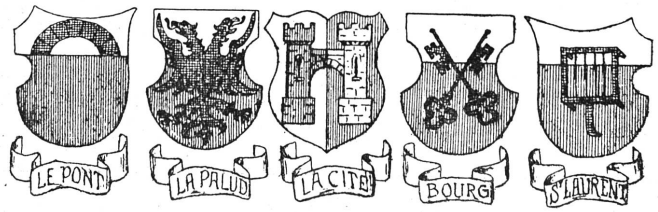

Les « cinq quartiers » de la ville de Lausanne formaient chacun une subdivision militaire qu'on appelait *bannière.* On peut voir les bannerets portant les drapeaux de leurs quartiers sur les intéressants vitraux anciens de la salle de la Municipalité.

La bannière de *Bourg* était : *de gueules* (*rouge*) *au chef d'argent* (*blanc*) *chargée de deux*

[1] Nous devons à l'obligeance de la rédaction du *Drapeau suisse* les clichés ci-dessus. Ce journal, bi-mensuel, revue d'histoire nationale, d'éducation et de récréation, édité par la *Revue militaire suisse*, se recommande à la sérieuse attention et à l'intérêt de tous les citoyens, des jeunes, particulièrement. Il est l'organe officiel central des Eclaireurs suisses.